



Pour un projet politique, national et européen de la culture

Notre pays est l'héritier d'une longue histoire culturelle et linguistique, qui s'est enrichie au fil des siècles, dépositaires des enseignements de l'humanisme de la Renaissance et des Lumières qui sont à la source de notre idéal républicain de liberté, d'égalité et de fraternité.

C'est dans ce contexte que s'exprime le génie culturel français, porteur d'un message universel et intemporel. Cet héritage doit aujourd'hui être protégé face à tous les obscurantismes et toutes les barbaries qui menacent de le déconstruire ou de le dévoyer. Pour préserver, renouveler et enrichir ce legs précieux et les valeurs qui lui sont liées, la culture et l'éducation doivent retrouver une place centrale au cœur du projet politique de notre pays.

De plus, face aux volontés hégémoniques des Etats-Unis et de ses GAFAM et de la Chine et de ses BATX, la France doit pousser à l'émergence d'un modèle européen, une nouvelle voie centrée sur l'humain garantissant un modèle de civilisation conforme à notre charte des droits fondamentaux.

Les propositions des Centristes pour porter une nouvelle ambition et un nouvel élan pour la culture

Relever le défi de l'éducation, de la transmission et du partage :

Le défi de l'éducation :

- **Faire de l'éducation artistique et culturelle une priorité**, elle fait partie du socle commun de compétences, dans le cadre d'un parcours progressif et cohérent (sensibilisation aux arts et la culture assortie de pratiques culturelles, enseignement de l'histoire de l'art, articulation avec le monde culturel et ses institutions).
- **Supprimer ou reconfigurer le pass culture coûteux, inapte dans sa conception et ses modalités.** L'idée d'un pass culture pour la génération des 15-25 doit être retravaillé avec les premiers acteurs concernés notamment les Régions qui en ont instauré de longue date et ont le recul nécessaire pour faire évoluer utilement les dispositifs.
- **Éduquer à l'image, aux médias, au numérique dans un monde aujourd'hui dominé par les écrans.**
- **Prioriser également la culture scientifique et technique**, indispensable dans un monde en proie à la désinformation et aux théories du complot, parent pauvre des politiques publiques de la culture. Les ministères concernés doivent proposer un plan pluriannuel de développement à travers les établissements scolaires à travers les grandes institutions muséales du territoire.
- **Au sein de l'audiovisuel public, conforter une chaîne pour la jeunesse**, France 4 a toute sa place si la chaîne continue à prioriser l'apprentissage et la citoyenneté, la culture et les programmes éducatifs.
- **Penser les outils pour les écoles géographiquement éloignées des lieux culturels** (ruralité, départements d'Outre-Mer) : chaîne publique pour la jeunesse, ressources numériques...

Emmanuel Macron et la culture : une lente asphyxie dans la lignée des années Hollande

Une baisse historique du Budget de la culture de 3,6% entre 2012 et 2016.

Un Ministère de la Culture vidé de toute substance, victime d'un changement de ministre tous les deux ans et dont les missions sont pilotées par des personnalités médiatiques.

Une absence de vision à terme inquiétante pour l'avenir du spectacle vivant, dont le secteur de la musique de patrimoine et de création.

Une réforme de l'audiovisuel public nécessaire mais abandonnée par Emmanuel Macron.

- **Une priorité, la réforme des enseignements artistiques et culturels** (à ne pas confondre avec l'éducation artistique et culturelle). La situation actuelle des conservatoires complètement abandonnés par le ministère qui les soumet à toujours plus d'obligations et toujours moins de moyens, n'est plus tenable. Pour assurer la survie de ces enseignements avec des établissements véritables pôles de ressources pour leurs territoires, il faut accompagner la décentralisation (appliquer les lois de 2004 et 2016) en s'appuyant sur des régions expérimentatrices qui, en lien avec les autres niveaux de collectivités territoriales, sauront bâtir un schéma régional des enseignements artistiques.
- **Penser un plan musique et un plan lecture.**

Les droits culturels - le défi l'accessibilité « universelle » :

- **Proposer en début de quinquennat des Assises des droits culturels** pour créer une appropriation de l'objectif qui doit être partagé de tous, la mise en œuvre des droits culturels ne repose pas tant sur des moyens supplémentaires que sur une façon de penser et de faire. C'est avant tout un état d'esprit, une attention portée à tous les publics, qu'ils soient éloignés géographiquement, physiquement, socialement...
- **Construire avec les collectivités territoriales et avec les acteurs culturels une véritable politique pour les droits culturels inscrit dans les lois NOTRe et LCAP.**



Pour un projet politique, national et européen de la culture

Le défi de la sauvegarde et de la durabilité de notre environnement et de nos patrimoines :

- **Dans chaque région, lancer des Assises du patrimoine** et constituer des comités, un plan pluriannuel en faveur du patrimoine reposant sur la déclinaison de plusieurs objectifs (plan de restauration, formation et métiers d'art, valorisation...).
- **Lancer un plan Marshall pour sauver nos édifices :** sanctuariser le budget du patrimoine à 450 millions d'euros par an assorti du produit du loto du patrimoine complètement affecté à celui-ci, à l'objet pour lequel il a été créé initialement, sans se substituer aux investissements annuels de l'Etat. Imaginer de nouvelles recettes :
 - Réfléchir aux modalités d'acquittement de droits d'entrée qui constitueraient un peu de recettes pour tous les monuments publics d'Etat.
 - Affecter une partie de la taxe de séjour augmentée de 1 ou 2 euros sur les nuitées d'hôtel et les Airbnb au profit du patrimoine.
 - Continuer à encourager le mécénat et le bénévolat et le rôle des fondations et associations.
- **Engager une réforme du Centre des Monuments Nationaux** pour faire évoluer le mode de gestion des Monuments Nationaux vers des structures publiques plus coopératives entre Etat et collectivités amenées à financer les aspects connexes aménagements et accès, accueil animation culturelle et touristique.
- **Engager un plan de gestion éthique de nos collections muséales,** recherche de provenances des œuvres, constitution du conseil national de réflexion scientifique sur la circulation des œuvres.
- **Patrimoine et durabilité :**
 - **Restaurer l'image et le rôle de l'architecture et de l'urbanisme** pour relever le défi des villes et paysages de demain.
 - **Combattre l'implantation anarchique des éoliennes** en reconsidérant leurs modalités d'implantation et les règles de distanciation.
 - **Apporter des solutions aux problématiques apportées par l'hyper-fréquentation des sites les menaçant à terme de dégradation.**

Relever le défi de la création :

- **Le défi de la sortie de crise :** accompagner l'ensemble des filières, traiter les questions de diffusion différées, accompagner la reprise des festivals...
- **Le défi de la diffusion :** inscrire la création dans une exigence de développement durable et rendre accessibles les œuvres au plus grand nombre.
- **Le défi du financement des œuvres à l'ère du numérique :** poursuivre le combat pour la fiscalisation des activités des plateformes dans le pays de consommation et poursuivre la lutte contre le piratage.
- **Veiller à l'application des directives européennes :** droits d'auteurs, droits voisins, directive SMA.

Le défi de la diffusion : soutenir le réseau des librairies indépendantes et le réseau des cinémas.

Réaffirmer la place et le rôle de l'artiste dans la société :

- **Renforcer et moderniser les dispositifs d'insertion professionnelle** en transférant la compétence formation aux Régions.
- **Assurer la viabilité et la pérennité du régime de l'intermittence,** tout en réaffirmant bien le périmètre (métiers de la création).
- **Engager la structuration de la filière des arts plastiques** dont la fragilité a été mise en avant pendant la crise sanitaire beaucoup plus que celle des autres filières.
- **Soutenir enfin l'entrepreneuriat culturel :** allègement des réglementations et des charges, attention et soutien apportés à des sociétés développant des projets ou produits culturels innovants, à fort potentiel créatif, pouvant s'exporter en mettant en valeur la création et le savoir-faire français.

Relever le défi du pluralisme et de l'indépendance des médias :

Engager dans les 100 premiers jours du mandat la réforme de l'audiovisuel public :

- **Réaffirmer des missions propres à l'audiovisuel public** avec un fort niveau d'exigence et de différenciation.
- **Création de la holding France Medias** regroupant France-Télévision, France Medias Monde, Radio France, INA.
 - Arte et TV5 Monde resteront indépendants, reposant sur des modèles différents et associés à d'autres pays.
 - Un seul président ou présidente dont le mode de désignation mérite peut-être d'être repensé. Désignation par le conseil d'administration car aujourd'hui c'est le CSA, qui est à la fois juge et partie, nomme et contrôle.
 - Organisation du tri-médias (images, son, textes) et déclinaison des chaînes par porte d'entrée thématique : France Culture, France Sports, France Jeunesse, France Infos, France Monde...
- **Clarifier le modèle économique et la réforme de la contribution à l'audiovisuel public :** Suppression totale de la publicité, réforme de la contribution à l'audiovisuel publique par une assiette élargie de la redevance dont le produit compensera la perte de ressources publicitaires. S'assurer que cette ressource sera bien une ressource publique et non une ressource d'Etat.

Poursuivre la modernisation de la TNT, et de l'expérimentation de la nouvelle norme HBB TV dans la perspective notamment de la rediffusion des jeux olympiques de 2024 mais aussi et surtout pour servir l'ensemble des foyers français.

Renforcer notre audiovisuel extérieur (France 24, RFI, Monte-Carlo Doualyia au cœur de France Média, Arte et TV5 Monde), outil majeur de notre diplomatie d'influence au service du rayonnement de la France. Son avenir et sa pérennité restent donc essentiel dans le monde de la désinformation et de la manipulation de l'information.



Pour un projet politique, national et européen de la culture

Relever le défi de la place de la France dans le monde :

L'enjeu de l'attractivité et du rayonnement de la France :

- **Promouvoir nos talents** : industries créatives, médias, langues, idées.
- **Engager le sursaut nécessaire pour faire passer la Francophonie d'une diplomatie d'influence à une diplomatie de confluence.**
- **Mener une politique extérieure interministérielle renforcée** en partenariat avec acteurs et collectivités territoriales engagées.

L'enjeu d'une Europe de la culture :

- **Défendre l'Europe de la création et de la diversité :**
 - **Poursuivre le combat pour la défense de la propriété intellectuelle** et les quotas d'expression européenne ainsi que la lutte contre le piratage et la contrefaçon.

- **Défendre l'harmonisation de la fiscalité sur les biens culturels et la presse.**
- **Se battre pour la sauvegarde de notre diversité** dans les accords commerciaux internationaux.

• Construire l'Europe du Patrimoine

- **Inscrire et défendre le patrimoine comme une compétence en lien avec les états membres et politiques nationales.**
- **Renforcer les fonds FEDER pour le Patrimoine** dans une dimension transversale avec l'environnement.
- **Redéfinir le label européen du patrimoine.**
- **Créer un sentiment d'appartenance commune** à travers par exemple l'émission de billet de banque à l'effigie de nos grands monuments et grands personnages et en commandant à l'UER et à Arte une émission transnationale sur le patrimoine européen.

- **Soutenir Arte et l'audiovisuel public européen** à l'heure de la désinformation.

Pour construire ce projet national et européen de la culture, la politique et la stratégie menées doivent :

- S'inscrire dans la durée, ce qui implique d'arrêter de changer de Ministre de la Culture tous les deux ans et sanctuariser le budget du ministère.
- Recentrer le ministère de la culture sur un rôle de stratège, de coordonnateur et de facilitateur et lui redonner du poids au cœur du gouvernement.
- Instaurer une nouvelle dialectique de travail entre le Ministère de la Culture et les collectivités territoriales ainsi que les acteurs publics et privés.
- Dresser un bilan de la réforme du Ministère et clarifier son rôle et celui des opérateurs publics tels que le CNL, le CNC ou encore le CNM pour leur donner une nouvelle impulsion.